

(Version française)

Question avec demande de réponse écrite E-001895/20
à la Commission
Emmanuel Maurel (GUE/NGL)
(26 mars 2020)

Objet: Mesures destinées à renforcer la souveraineté industrielle européenne

La tragique situation de pandémie que le monde entier traverse par suite de l'apparition du COVID-19 a des répercussions sur la santé et sur la vie de nombreux Européens. L'urgence est de circonscrire la diffusion du virus, de soigner les malades et de mettre tout en œuvre pour que nos infrastructures de santé puissent faire face à cette catastrophe.

Tentons de prendre le recul nécessaire à l'analyse. Il semble d'ores et déjà évident que l'Union européenne devra tirer certaines leçons de ce que nous sommes en train de vivre.

La situation de grande dépendance de nos moyens de production industriels, notamment vis-à-vis de la Chine, doit appeler une refonte de notre système d'organisation de la production européenne. Et cela afin de gagner en autonomie en relocalisant sensiblement des pans entiers de notre industrie.

Afin de pallier les ruptures des chaînes d'approvisionnement, quelles mesures de long terme pouvons-nous envisager pour renforcer la souveraineté industrielle européenne, qui soit à la fois plus intégrée, relocalisée et plus robuste?

Ces modifications, qui plus est dans le monde troublé qui vient, peuvent avoir des conséquences favorables, dans notre lutte contre le dérèglement climatique et la défense des emplois, et grâce au sentiment d'une reprise en main de notre destin industriel.

Réponse donnée par M. Breton au nom de la Commission européenne
(16 juillet 2020)

Le 10 mars 2020, la Commission a adopté une nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe⁽¹⁾. La stratégie sera cruciale pour la reprise économique, dans la mesure où elle offre une vision à long terme pour l'avenir d'une industrie européenne plus verte, plus numérique et plus résiliente.

L'industrie de l'UE restera très intégrée dans les chaînes de valeur globales et fonctionnera à l'échelle mondiale, ce qui est essentiel pour sa compétitivité. Toutefois, la crise du COVID-19 nous a montré que nous devons réduire la dépendance de l'Europe vis-à-vis des autres pour ce qui est des choses dont nous avons le plus besoin, grâce au développement de nos propres capacités et à la diversification des sources d'approvisionnement extérieures. Avec le programme Horizon Europe, la Commission intensifiera encore les investissements dans la recherche et l'innovation; alors que la facilité d'investissement stratégique proposée le 27 mai 2020, en tant que cinquième fenêtre d'InvestEU⁽²⁾, ciblera spécifiquement les investissements dans des domaines tels que les produits pharmaceutiques, la santé et la biotechnologie; les technologies vertes et numériques et les infrastructures critiques.

Les efforts de relance seront axés sur les besoins des écosystèmes industriels. La Commission examinera, avec les milieux industriels et d'autres parties prenantes, les risques et les besoins des écosystèmes industriels, à la fois dans la perspective de la reprise et de la transition verte et numérique. Cela permettra de renforcer les chaînes de valeur européennes, d'accroître la résilience et, à terme, de renforcer la base industrielle de l'Europe.

⁽¹⁾ COM(2020) 102 final.
⁽²⁾ COM(2020) 403 final.